

Réf: Dossier N° 009415

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIAMOND CHICKEN SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, LOT 226, ILOT 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/04/2021, et enregistrés au CEPICI le 07/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAMOND CHICKEN SARL »

Objet : Volaille (production de poussins vente d'aliment vente d'œufs vente de poulet)

ET pour la Réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles, et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilités

De donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toutes sociétés existantes ou devant être créée.

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 6,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, LOT 226, ILOT 11

Dirigeant(s) : M BOKA CHARLES LE BON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02191 du 06/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15804/GTCA/RC/2021 du 06/07/2021

